

## Vos contacts

- ⇒ **Par messagerie sécurisée :** dans votre espace particulier ou professionnel sur [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr)
- ⇒ **Par téléphone :**
- pour toutes questions sur le prélèvement à l'échéance ou sur le prélèvement mensuel : 0 809 401 401 \* du lundi au vendredi de 8h30 à 19h
  - pour toute autre question, votre centre des finances publiques (coordonnées ci-dessous)
- ⇒ **Sur place :** auprès de votre centre des finances publiques (horaires sur [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr), rubrique « Contact »)
- pour le paiement de votre impôt :  
SERVICE IMPOTS PARTICULIERS LANNEMEZAN  
545 RUE GEORGES CLEMENCEAU - 65303 LANNEMEZAN CEDEX  
Tél : 05 62 40 60 50
  - pour le montant de votre impôt :  
SERV DEPT DES IMPOTS FONCIERS HAUTES PYRENEES - CELLULE FONCIERE DEPARTEMENTAL  
1 BRD DU MARECHAL JUIN - 65023 TARBES CEDEX 9  
Tél : 05 62 44 40 59

\* (service gratuit + coût de l'appel)

Département : 65 HAUTES PYRENEES

Commune : 258 LANNEMEZAN

TF 2020		Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Département	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
<b>Propriétés bâties</b>	Taux 2019	16,93 %	%	3,96 %	24,69 %	0,196 %	13,29 %	0,23 %	
	Taux 2020	16,93 %	%	3,97 %	24,69 %	0,172 %	13,29 %	0,225 %	
	Adresse	97 IMP DU PIC DU MIDI							
	Base ①	172		172	172	172	172	172	
	Cotisation	29		7	42	0	23	0	101
	Cotisation lissée ②								
	Adresse	229 RUE DU PIC DU MIDI							
	Base ①	1002		1002	1002	1002	1002	1002	
	Cotisation	170		40	247	2	133	2	594
	Cotisation lissée ②								
	Cotisations 2019	197		46	286	2	155	2	
	Cotisations 2020	199		47	289	2	156	2	695
	Variation	+1,02 %	%	+2,17 %	+1,05 %	0 %	+0,65 %	0 %	
		Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxe additionnelle	Taxes spéciales	Chambre d'agriculture	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
<b>Propriétés non bâties</b>	Taux 2019	%	%	%	%	%	%	%	
	Taux 2020	%	%	%	%	%	%	%	
	Bases terres Non agricoles								
	Bases terres agricoles								
	Cotisations 2019								
	Cotisations 2020								
	Variation	%	%	%	%	%	%	%	
	Dégrèvement jeunes agriculteurs (JA)				Base du forfait forestier	Majoration base terrains constructibles	Caisse d'assurance des accidents agricoles		
Base État						Droit proportionnel :			
Base Collectivité						Droit fixe :			
						Frais de gestion de la fiscalité directe locale			29
						Dégrèvement Habitation principale			
						Dégrèvement JA État			
						Dégrèvement JA Collectivité			
						<b>Montant de votre impôt :</b>			<b>724</b>